

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 2 octobre 2020**

### **Commune bourgeoise**

Le Conseil municipal a rencontré une délégation de la bourgeoisie afin d'aborder différents sujets qui concernent les deux corporations. Il y a été notamment discuté de la collaboration entre les 2 entités, de l'entretien des 2 des clédars du chemin des Frasses ainsi que des tables et bancs des places de pique-nique. A partir de maintenant, les deux exécutifs vont se rencontrer une fois par année pour discuter des problèmes rencontrés et de la manière de les aborder.

### **Assemblée communale**

L'ordre du jour de l'assemblée communale du lundi 7 décembre prochain a été abordé. Hormis le budget communal, le renouvellement du contrat liant la commune au Parc régional Chasseral sera discuté en vue de son approbation. Un crédit pour des travaux ayant pour but l'assainissement de la place de sport (place noire) sera demandé. Comme en juin dernier, et dans le but de respecter les mesures sanitaires, cette assemblée se déroulera à la halle de gymnastique.

### **MobiNight**

Le Conseil municipal a accordé aux Transports Publics Neuchâtelois le droit de poser un potelet fixe, une plaque et un cadre-horaire aux abords de la place du village.

### **Promotions civiques**

Cette année, les promotions civiques seront organisées avec les jeunes de Villeret uniquement. En raison de la pandémie, la pratique en place depuis de nombreuses années, soit le regroupement des communes de La Ferrière à Courtelary ne sera pas reconduit pour cette année. Les jeunes ayant 18 ans en 2020 recevront une invitation personnelle ces prochains jours. Pour 2021, l'exécutif souhaite, pour autant que les conditions sanitaires le permettent, pouvoir proposer aux citoyens ayant atteints leur majorité de fêter ce passage avec les jeunes des communes avoisinantes selon la formule qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années.

### **Délégations**

Mélanie Keller Berger représentera la commune à l'assemblée générale de BSJB Culture, le jeudi 22 octobre 2020 à Bienne. John Vuitel et Bruno Lemaitre participeront à la séance d'information que l'Association des communes bernoises organise à propos du contrat type proposé pour la redevance de concession, le mardi 27 octobre 2020 à Péry. Dave von Kaenel représentera la commune à une séance d'information, le jeudi 29 octobre 2020 su CIP à Tramelan, convoquée par l'Office de la sécurité civile, du sport et de affaires militaires via la Préfète.

## **Allocations**

Nous vous rappelons que les bons des allocations familiales communales sont à échanger à l'administration communale jusqu'au 31 octobre prochain, dernier délai ! N'attendez pas qu'il soit trop tard pour venir retirer les rouleaux de sacs à poubelles auxquels vous avez droit.

## **Taxe des chiens**

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau de chien vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe sur les chiens coûte, par chien, 40.- francs de base plus 2.- francs pour la plaquette.

Villeret, le 28 septembre 2020

Le Conseil municipal